

SÉMINAIRE POUR LES DIRIGEANTS

Conçu dans la continuité des séminaires de l'IFSCD et de la Journée annuelle de formation des directeurs, ce séminaire propose une formule de formation continue à destination des directeurs d'établissement des secteurs sanitaire, social et médico-social.

Dans ce séminaire, les postures et les pratiques sont réinterrogées en prenant appui à la fois sur une mise en commun des expériences et savoirs, et sur un éclairage théorique favorisant la mise à distance et la reformulation.

Les séances en co-animation, sur 3 fois 2 journées, visent notamment à permettre de dégager des outils analytiques pour interpréter les contextes et y puiser les ressources d'un raisonnement stratégique. Il s'agit donc d'offrir le temps de la réflexion au milieu de l'action.

OBJECTIFS

- Apprendre à lire son environnement stratégique
- Apprendre à confronter son analyse à d'autres points de vue
- Savoir mettre cette lecture stratégique au service d'un style de management
- Enrichir les cadres d'analyse stratégique du secteur à but non lucratif
- Promouvoir un réseau d'échange sur les pratiques stratégiques

CONTENU

Explorer le langage stratégique spécifique au secteur et se construire un cadre d'analyse commun

Des mots aux catégories du management
Des modèles d'analyse des organisations à leur projection stratégique
La compréhension de son environnement

Replacer les pratiques stratégiques dans un environnement « régulé administrativement »

Identification de marges de manœuvre
Étude des opportunités et des alliances
Co-construction du terrain stratégique avec les partenaires et tutelles

Repérer les lieux et les réseaux où les dirigeants se fabriquent leur pensée stratégique

Les sources de la pensée stratégique
Les lieux d'élaboration et de confrontation des références
Des savoirs implicites au partage de pratiques ?
Vers une posture critique des discours managériaux.

Comprendre les mécanismes d'appropriation de la pensée stratégique par les équipes

Dépasser la « résistance au changement »
Comprendre les « mondes » dans son organisation pour conduire le changement
Partager des objectifs communs : des styles de management
Élaborer autour de « mythes rationnels ».



29 & 30 avril 2014
3 & 4 juin 2014
16 & 17 septembre 2014



Paris



1250 €
par personne



6 jours
(3 modules
de 2 jours)



01 53 98 95 03



formation@fehapp.fr

JANVIER
FÉVRIER
MARS
AVRIL
MAI
JUIN
JUILLET
AOÛT
SEPTEMBRE
OCTOBRE
NOVEMBRE
DÉCEMBRE

PUBLICS

- Cadres dirigeants

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'**approche pédagogique** est basée sur l'articulation de :

- présentation et analyse de situations à partir d'un matériau fourni par les participants
- apports théoriques et méthodologiques
- échanges sur les pratiques

INTERVENANTS

- Marc Brémond, professeur associé de l'IFSCD
- Matthieu Elgard, philosophe, consultant-formateur dans le secteur sanitaire, social et médico-social



BULLETIN D'INSCRIPTION FORMATION

À retourner par mail à formation@fehap.fr ou par fax au **01 53 98 95 02**
ou **FEHAP Formation - 179, rue de Lourmel - 75015 PARIS**

Intitulé du stage : SÉMINAIRE POUR LES DIRIGEANTS

Date(s) : 29 & 30 Avril / 3 & 4 Juin / 16 & 17 Septembre 2014

Lieu : Paris

Coût du stage : 1250 € / personne

Les coordonnées de l'établissement :

N° Adhérent FEHAP (obligatoire) :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Téléphone : Fax :

Mail de l'établissement :

Nom du responsable formation :

Mail du responsable formation :

Les stagiaires

Nom	Prénom	Adresse mail du stagiaire obligatoire à écrire très lisiblement	Fonction

Règlement

Par chèque bancaire à l'ordre de FEHAP (un règlement par stage)

Par virement bancaire - CREDITCOOP CONVENTION RIB - 42559 00020 51020014969 62

Pour faciliter les rapprochements bancaires, nous vous remercions de mentionner sur les avis de virement et les talons de chèque :

→ le n° d'adhérent → le nom du/des stagiaire(s) → l'intitulé de la formation → la date de la formation

Par Organisme Paritaire Collecteur Agréé (O.P.C.A.)

Dénomination :

Adresse : CP :

Conditions générales des prestations de formation

En signant ce bulletin d'inscription, j'accepte les conditions de prestations de formation dont j'ai pris connaissance, telles qu'elles sont définies dans le catalogue formation de la FEHAP. Ces conditions sont aussi disponibles sur simple demande auprès de la Direction de la Formation de la FEHAP ou sur son site Internet : www.fehap.fr

Le

Signature du Directeur et cachet de l'établissement



CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATIONS DE FORMATION - FEHAP

Valables à partir du 1^{er} juillet 2011

INSCRIPTION

L'inscription peut être effectuée par courriel, par fax ou par courrier postal en nous renvoyant le « bulletin d'inscription » dûment rempli et signé.

L'inscription doit être accompagnée du règlement, par chèque ou par virement.

À réception de l'inscription, un « accusé de réception » est envoyé par courriel. Puis, au plus tard 2 semaines avant le démarrage de la formation, le stagiaire reçoit une « convocation » ainsi que les modalités pratiques.

TARIF DES FORMATIONS « INTER* »

Pour les formations « INTER », les prix sont indiqués nets et par personne. Ils comprennent l'intervention du formateur, les documents pédagogiques, les frais administratifs, les locaux ainsi que les frais de restauration.

Un tarif dégressif est appliqué à partir de 5 participants venant du même établissement pour une même session de formation.

Tout stage ou cycle commencé est dû dans sa totalité.

ANNULATION OU REPORT DU FAIT DU CENTRE DE FORMATION

Le centre de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter un stage de formation en « INTER » lorsque les conditions de réalisation du stage ne sont pas réunies. L'annulation ou le report est signifié aux personnes inscrites, ainsi qu'au responsable formation de l'établissement, au plus tard deux semaines avant le début du stage, par téléphone et confirmé par courriel. Le remboursement intégral de la formation est effectué à l'établissement.

Aucune indemnité n'est due au stagiaire du fait de l'annulation ou du report du stage.

ANNULATION DU FAIT DU STAGIAIRE

Toute annulation a des conséquences préjudiciables du fait des frais qui ont été engagés par le centre de formation.

Annulation avant le début de la formation

Toute annulation d'inscription doit impérativement être signifiée par écrit (courriel ou fax).

À défaut, la totalité du coût de la formation est facturée.

Si l'annulation de l'inscription intervient au plus tard 10 jours avant le début de la formation, celle-ci n'entraînera aucune facturation et un remboursement du règlement sera effectué.

Si l'annulation de l'inscription intervient moins de 10 jours avant le début de la formation, 30 % du coût total de la formation seront facturés à l'établissement.

Le remplacement par une autre personne est accepté.

Non-participation à la formation sans annulation d'inscription préalable

La totalité du coût de la formation est facturée à l'établissement, sauf en cas d'empêchement majeur et exceptionnel signalé par écrit dans les 24 heures. Dans ce cas, 30 % du coût total de la formation seront facturés à l'établissement.

FACTURATION

À l'issue de la formation (ou du module pour les formations longues), l'établissement reçoit une « facture acquittée » et « l'attestation de présence ». La facture vaut « convention ».

En cas de facturation à un organisme collecteur, le bulletin d'inscription doit préciser l'adresse de l'OPCA.

FORMATION EN « INTRA »

Les demandes de formation en « INTRA » donnent lieu à l'élaboration d'une proposition de formation sur-mesure et à un devis personnalisé ajusté selon les caractéristiques du projet de formation.

RESPONSABILITE

Pendant la durée de la formation, les stagiaires sont couverts par la responsabilité civile de leur établissement d'origine.

LITIGE

Toute inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales détaillées ci-dessus.

Si une contestation ou un différend ne peut être réglé à l'amiable, le Tribunal de Grande Instance de Paris sera seul compétent pour se prononcer sur le litige.

* Les formations « INTER » ont lieu à Paris ou en régions. Elles réunissent des participants venant de différents établissements.